

# DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

## GSD EUROPE

### OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

### PRODUIT

**Produit : GSD EUROPE**

Code ISIN Part C : FR0010591172

**Initiateur : GSD GESTION**

Site internet de l'initiateur : <https://www.gsdgestion.com> - Appelez le 01 42 60 00 02 pour de plus amples informations.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). L'AMF est chargée du contrôle de GSD GESTION en ce qui concerne ce document d'informations clés.

GSD GESTION est une Société de gestion de portefeuille agréée en France en date du 15/10/1992 sous le numéro GP92018 et réglementée par l'AMF.

**Date de production du document d'informations clés : 29/12/2023**

### EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

#### TYPE DE PRODUIT D'INVESTISSEMENT

OPCVM sous forme de fonds commun de placement (FCP)

#### DUREE DE VIE DE L'OPC

Il a été agréé le 15/10/1991 et créé en 1991 pour une durée de 99 ans, sauf cas de dissolution anticipée ou fusion prévue par son règlement.

#### OBJECTIFS

Classification AMF : actions des pays de l'Union européenne.

Cet OPCVM est géré activement et de manière discrétionnaire. Il a pour objectif de gestion la recherche d'une performance nette de frais supérieure à l'évolution des marchés actions de l'Union européenne, sur la durée de placement recommandée.

Cette forme de stratégie de gestion, pour laquelle le gérant a une latitude dans l'allocation d'actifs, ne requiert pas d'indicateur de référence. Toutefois, la performance de l'OPCVM pourra être rapprochée de celle d'un indicateur de comparaison et d'appréciation a posteriori tel que l'indice Euro Stoxx 50 (dividendes nets réinvestis) au moyen d'une gestion active et discrétionnaire, en s'exposant principalement en actions de l'Union européenne, tout en respectant les contraintes d'investissement propres au Plan d'Épargne en Actions (PEA).

L'indice est retenu en cours de clôture et exprimé en euro, dividendes réinvestis.

L'allocation d'actifs et la performance peuvent être différentes de celles de l'indicateur de comparaison.

Le FCP est exposé au minimum à 60% de l'actif net en actions des pays de l'Union européenne. Le fonds étant éligible au PEA, il sera investi à tout moment au moins à 75% en actions françaises et européennes répondant à cette réglementation, émises par des sociétés de toutes tailles de capitalisation boursière et appartenant à tous types de secteurs économiques. Le FCP pourra également être exposé, à hauteur de 10% maximum de l'actif net, aux actions de sociétés de pays situés hors de l'Union européenne, y compris des actions de pays émergents. L'exposition au risque de change sera proportionnelle à la part de l'actif investi hors zone euro et restera donc accessoire.

Le FCP pourra investir jusqu'à 20% de son actif net dans des titres de créances obligataires et monétaires émis par des Etats ou des émetteurs privés libellés en euro dont la notation, lors de l'investissement, sera Investment Grade ou jugée équivalente par la société de gestion ou les agences de notation. La sensibilité de l'OPCVM au risque de taux est comprise entre 0 et 3.

Pour la sélection et le suivi des titres de taux, la société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux agences de notation. Elle privilégie sa propre analyse de crédit qui sert de fondement aux décisions de gestion prises dans l'intérêt des porteurs.

Des instruments financiers à terme et les titres intégrant des dérivés peuvent également être utilisés pour couvrir et/ou exposer le portefeuille aux risques action, de taux et de change et/ou surexposer le portefeuille. La capacité d'amplification sur les marchés dérivés est limitée à une fois l'actif, le niveau maximal d'exposition du FCP aux marchés actions pouvant ainsi aller jusqu'à 200% de l'actif net. Cette exposition maximale ne sera toutefois pas systématiquement utilisée et sera laissée à la libre appréciation du gérant.

Le FCP pourra investir jusqu'à 10% de son actif net en OPCVM de droit français ou étranger, en FIA de droit français ou établis dans d'autres Etats membres de l'UE ouverts à une clientèle non professionnelle et répondant aux conditions de l'article R214-13 du Code Monétaire et Financier.

**Affectation des sommes distribuables :** Capitalisation totale

**Conditions de souscriptions/rachats :** Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés tous les vendredis à 10h00 et exécutés sur la base de la valeur liquidative du même jour. La valeur liquidative est établie tous les vendredis, le dernier jour de bourse du mois de juin si celui-ci n'est pas un vendredi et l'avant dernier jour précédant le 5 de chaque mois où les marchés Euronext sont ouverts à l'exception des jours fériés légaux en France.

#### INVESTISSEURS DE DETAIL VISES

Tous souscripteurs.

Ce FCP s'adresse principalement aux personnes qui recherchent une gestion active pour leurs investissements en actions des pays de l'Union européenne.

Le FCP est éligible au PEA et peut servir de support à des contrats d'assurance-vie libellés en unités de compte.

Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans ce FCP dépend de la situation personnelle du porteur. Pour le déterminer, il doit tenir compte de son patrimoine personnel, de ses besoins d'argent actuels et à 5 ans mais également de son souhait ou non de prendre des risques. Il est également recommandé au porteur de diversifier suffisamment les investissements de son patrimoine financier afin de ne pas s'exposer uniquement aux risques de ce FCP. La durée de placement recommandée est supérieure à 5 ans.

Il s'adresse à des investisseurs ayant une connaissance a minima basique des produits et des marchés financiers, et qui acceptent un risque de perte en capital.

Les parts de cet OPCVM n'ont pas été, ni ne seront, enregistrées en vertu du U.S. Securities Act de 1933 (ci-après, « Act de 1933 »), ou en vertu de quelque loi applicable dans un Etat américain, et les parts/actions ne pourront pas être directement ou indirectement cédées, offertes ou vendues aux Etats-Unis d'Amérique (y compris ses territoires et possessions), au bénéfice de tout ressortissant des Etats-Unis d'Amérique (ci-après « U.S. Person », tel que ce terme est défini par la réglementation américaine « Regulation S » dans le cadre de l'Act de 1933 adoptée par l'Autorité américaine de régulation des marchés (« Securities and Exchange Commission » ou « SEC »), sauf si un enregistrement des parts était effectué ou une exemption était applicable avec le consentement préalable de la société de gestion du FCP.

Les personnes qui souhaitent investir se rapprocheront de leur conseiller financier qui aidera à évaluer les solutions d'investissement en adéquation avec leurs objectifs, leur connaissance et leur expérience des marchés financiers, leur patrimoine et leur sensibilité au risque. Il présentera également les risques potentiels.

## INFORMATIONS PRATIQUES

**Dépositaire :** CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC)

**Informations complémentaires :** De plus amples informations sur l'OPCVM, le prospectus, le règlement et les rapports annuels et semestriels sont disponibles en français sur le site internet de la société de gestion et peuvent être obtenus gratuitement auprès de celle-ci : **GSD GESTION - 37 Rue de Liège, 75008 Paris**. La valeur liquidative est disponible sur <https://www.gsdgestion.com> ou auprès de la société de gestion.

## QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

### INDICATEUR DE RISQUE

Risque le plus faible

Risque le plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez cet OPCVM pour une durée supérieure à 5 ans. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé cet OPCVM dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats de l'OPCVM se situent à un niveau entre moyen et élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que la valeur liquidative de ce produit en soit affectée.

Le risque suivant peut entraîner une baisse de la valeur liquidative : risque de contrepartie, risque de liquidité. Pour plus d'informations, veuillez-vous référer au profil de risque du prospectus.

Cet OPCVM ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement. Toutefois, vous bénéficiez peut-être d'un système de protection des consommateurs (voir la section « Que se passe-t-il si GSD GESTION n'est pas en mesure d'effectuer les versements ? »). L'indicateur présenté ci-dessus ne tient pas compte de cette protection.

### SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de cet OPCVM dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance médiane de ce produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Montants en EUR : arrondis à 10€ près

Période de détention recommandée : 5 ans		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Exemple d'investissement : 10 000 EUR			
Scénarios			
<b>Minimum</b>	<b>Il n'existe aucun rendement minimal garanti.</b> <b>Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.</b>		
<b>Scénario de tensions</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	<b>500 EUR</b>	<b>270 EUR</b>
	Rendement annuel moyen	-95,02%	-51,38%
<b>Scénario défavorable</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	<b>5 370 EUR</b>	<b>4 980 EUR</b>
	Rendement annuel moyen	-46,25%	-13,00%
<b>Scénario intermédiaire</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	<b>9 820 EUR</b>	<b>9 770 EUR</b>
	Rendement annuel moyen	-1,81%	-0,46%
<b>Scénario favorable</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	<b>16 320 EUR</b>	<b>16 020 EUR</b>
	Rendement annuel moyen	63,18%	9,88%

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement dans l'OPCVM entre 2015 et 2020.

Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement dans l'OPCVM entre 2016 et 2021.

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement dans l'OPCVM entre 2012 et 2017.

Les scénarios de performance ont été calculés d'après l'historique de performance du fonds et d'un indicateur de substitution approprié.

## QUE SE PASSE-T-IL SI GSD GESTION N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

## QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend cet OPCVM ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

### COUTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un

exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%),
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire,
- **10 000 EUR sont investis.**

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
<b>Coûts totaux</b>	790 EUR	2 551 EUR
<b>Incidence des coûts annuels (*)</b>	8,1%	4,9% chaque année

(\*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 4,4% avant déduction des coûts et de -0,5% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend l'OPCVM afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

#### COMPOSITION DES COÛTS

		Si vous sortez après 1 an
<b>Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie</b>		
<b>Coûts d'entrée</b>	4,0% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	400 EUR
<b>Coûts de sortie</b>	Nous ne facturons pas de coût de sortie.	0 EUR
<b>Coûts récurrents (prélevés chaque année)</b>		
<b>Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation</b>	3,7% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	355 EUR
<b>Coûts de transaction</b>	0,2% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	21 EUR
<b>Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions</b>		
<b>Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement</b>	0,13% de la valeur de votre investissement par an. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. Le calcul s'applique à chaque date d'établissement de la valeur liquidative selon les modalités suivantes : 15% TTC de la surperformance nette de frais fixes de gestion au-delà de l'indice EuroStoxx 50 dividendes réinvestis, même si cette performance est négative	13 EUR

#### COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

**PERIODE DE DETENTION RECOMMANDEE :** Supérieure à 5 ans

Il n'existe pas de période de détention minimale pour cet OPCVM, mais une période de détention recommandée qui a été calculée en adéquation avec les objectifs d'investissement du fonds.

Compte tenu de ses caractéristiques et de la nature de ses actifs sous-jacents, ce produit est conçu pour des investissements à long terme; vous devez être prêt à rester investi plus de 5 ans. Vous pouvez vendre votre investissement avant la fin de la période de détention recommandée sans pénalités/frais.

#### COMMENT PUIS-JE INTRODUIRE UNE RECLAMATION ?

GSD GESTION informe sa Clientèle qu'elle met en œuvre une procédure de traitement des réclamations. Pour son meilleur traitement, toute réclamation transmise par courrier doit être adressée au Service Juridique de GSD GESTION au 37 Rue de Liège, 75008 Paris, ou par email à l'adresse suivante : [gsd@gsdgestion.fr](mailto:gsd@gsdgestion.fr). Une description du processus de traitement des réclamations est disponible sur notre site internet à l'adresse <https://www.gsdgestion.com>.

#### AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Vous trouverez des informations sur les performances passées de l'OPCVM au cours des 10 années passées et sur les calculs des scénarios de performance passés qui sont publiés mensuellement sur notre site internet à l'adresse <https://www.gsdgestion.com>.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

**La responsabilité de GSD GESTION ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.**